



**OBSERVATOIRE  
DU BENEVOLAT ET DE L'EMPLOI DANS LES CLUBS  
DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE**

***Rapport d'enquête – Décembre 2021***



# Pourquoi mettre en place un observatoire de l'emploi et du bénévolat ?

Les Instances dirigeantes de la Ligue de Football des Pays Loire ont mis en place sur cette saison 2021-2022 un Observatoire du bénévolat et de l'emploi dans les clubs.

Il s'agit d'un projet de la nouvelle mandature dont l'objectif est le service, l'accompagnement, le conseil et le suivi des clubs concernant la formation des dirigeants bénévoles et des salariés.

Cet observatoire a pour objectifs :

- D'être un outil permettant de réaliser une cartographie des différentes missions des clubs
- D'identifier les besoins et souhaits en matière de formation
- D'être force de propositions en matière de formation pour les bénévoles et les salariés dans l'optique de développer leurs compétences au service de la vie du club.

Cette enquête a été réalisée en deux temps, une première à destination des 777 Présidents de clubs libres et futsal puis une seconde enquête adressée aux 405 salariés de clubs, sur identification des clubs répondants.

Nous remercions toutes les personnes qui auront pris le temps de répondre à ces enquêtes, ainsi que l'échantillon de 5 clubs qui ont bien voulu tester l'enquête en amont (NANTES METROPOLE FUTSAL - US CHANGEENNE - SABLE S/SARTHE FC - ESOF VENDEE LA ROCHE S/YON – RAC CHEMINOTS NANTES)



## Echantillon auditionné

Cette enquête a été envoyée à 777 clubs libres et fustal, du 18 Novembre au 15 Décembre 2021.

Trois relances ont été effectuées pour obtenir un taux de réponse satisfaisant de 52 % (soit 402 clubs répondants).

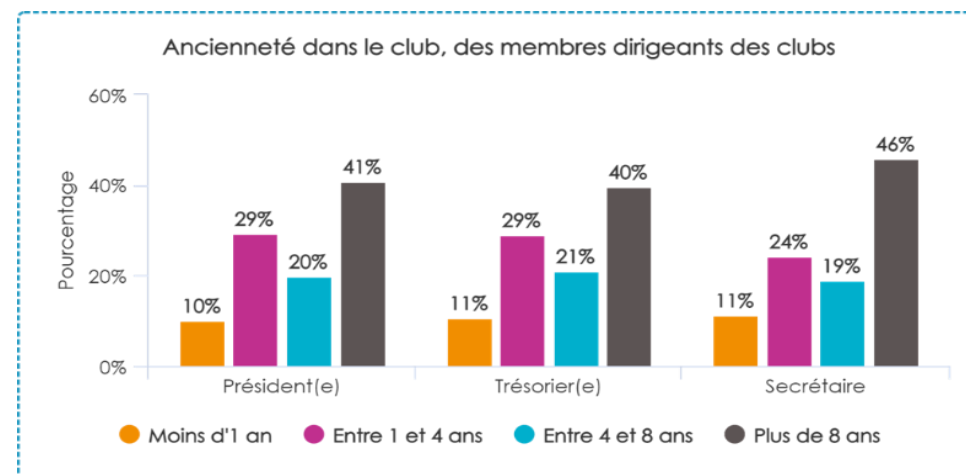
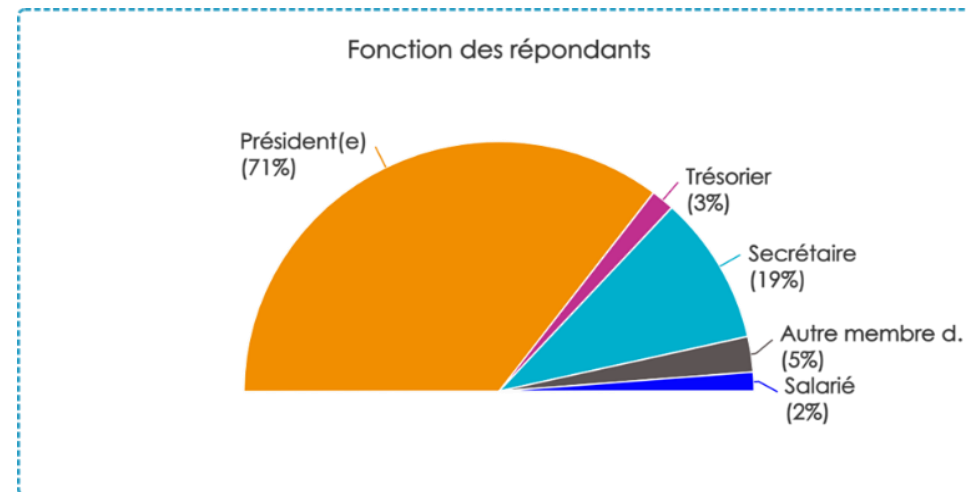
## Identité des répondants

Ce sont les Présidents de clubs qui ont majoritairement répondu à l'enquête.

Il est à noter que sur les fonctions de Président, Trésorier et Secrétaire des clubs, l'ancienneté dépasse largement les 4 ans de fonction au sein du club et pour pratiquement la moitié d'entre eux, ils sont à plus de 8 ans d'activités.

Précisons qu'environ 30 % des répondants sont nouveaux dans leur fonction.

# 1/ L'enquête clubs





## 2/ L'enquête sur les emplois dans les clubs auprès des salariés

### Echantillon auditionné

Cette enquête a été envoyée aux 405 salariés identifiés par les clubs, du 1<sup>er</sup> au 28 Décembre 2021.

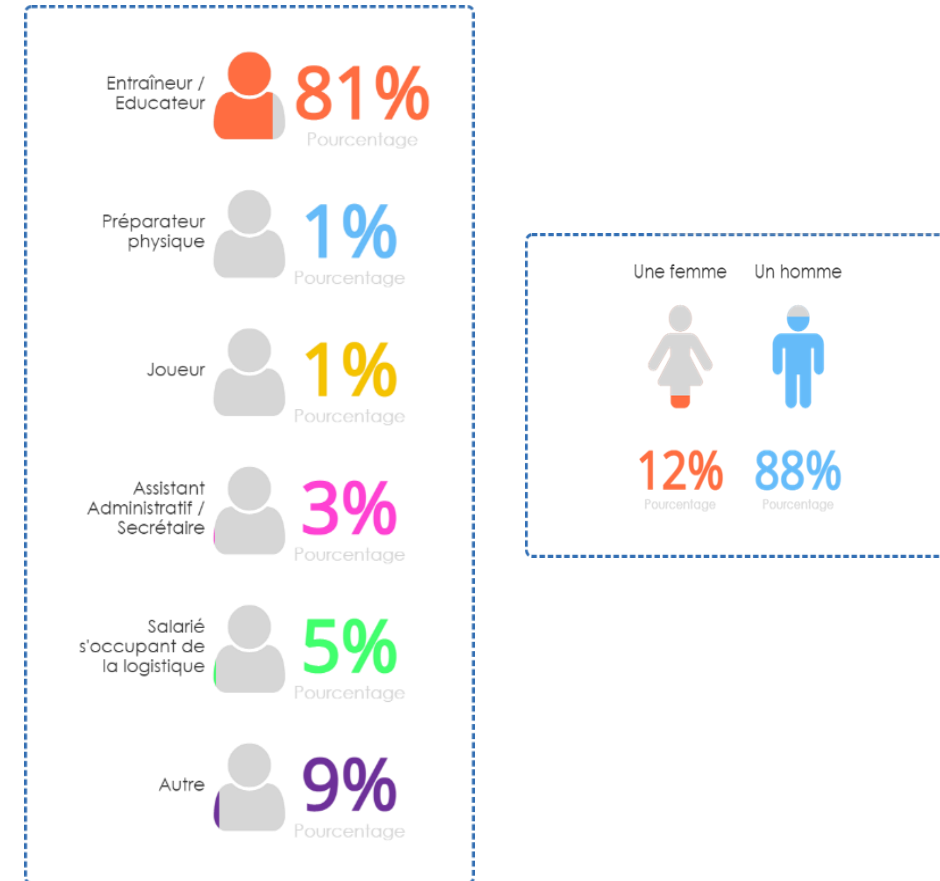
Deux relances ont été effectuées pour obtenir un taux de réponse satisfaisant de 44 % (soit 180 salariés répondants).

### Identité des répondants

81 % des salariés des clubs sont des entraîneurs ou éducateurs, les autres salariés s'occupant principalement de la gestion administrative, logistique ou de communication.

Si les hommes sont majoritairement représentés, 12 % sont des femmes (soit 21).

Et parmi ces 21 femmes, 16 sont entraîneurs/éducatrices, 4 assistantes administratives et 1 joueuse.

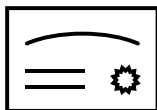
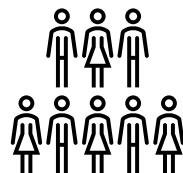




## 3/ Les chiffres à retenir

75 % des clubs déclarent avoir des bénévoles non licenciés

30 % des dirigeants sont nouveaux dans leur fonction



72 % des clubs ont au moins un éducateur détenteur d'un diplôme professionnel délivrés par la Fédération Française de Football

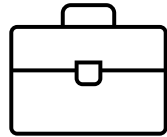
84% des clubs ont entre 1 et plus de 10 éducateurs formés aux modules fédéraux

44 % ont au moins un éducateur diplômé BPJEPS

88% des clubs ont aussi des encadrants sportifs sans formation foot

C'est à partir de 50 licenciés que les clubs commencent à avoir des éducateurs diplômés.

Parmi les 22 clubs de moins de 50 licenciés, ils ne sont que 8% à avoir un seul éducateur formé, les autres clubs n'ont pas d'éducateur formé



50 % des répondants sont des clubs employeurs avec 66 % d'entre eux qui ont 1 ou 2 salariés.

C'est à partir de 150 licenciés que les clubs commencent à salarier.

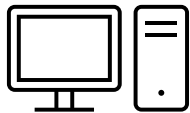
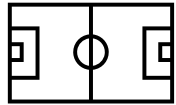
43% des clubs pensent embaucher dans les saisons prochaines

Parmi les clubs non-employeurs aujourd'hui, 58 clubs pensent embaucher dans les 3 prochaines saisons

Les éducateurs et les bénévoles ont pour beaucoup un diplôme de secourisme.

Les arbitres sont peu formés aux gestes de secourisme avec 51% des clubs déclarant que leurs arbitres n'ont aucun diplôme.





81 % des salariés des clubs sont des entraîneurs ou des éducateurs

72% ont entre 20 et 40 ans

Les activités sportives représentent plus de la moitié, voir la totalité du temps d'activité pour 80% des salariés.

Les activités administratives occupent 1/4 du temps de travail pour 63 % des salariés répondants.

Les activités de communication et de logistiques représentent 1/4 du temps des activités des salariés.

62 % des salariés répondants ont aujourd'hui un emploi à plein temps dans leur club, et ils sont pour 58 % en contrat CDI, 25 % sont en contrat d'apprentissage.

10 salariés sont sans diplôme professionnel alors que le code du sport prévoit que nul ne peut entraîner contre rémunération sans la qualification requise.

Les clubs participent largement à la formation de leurs salariés.



Pour prendre connaissance du rapport détaillé des deux enquêtes réalisées, [cliquer ici](#)